



MAIRIE  
DE  
**LA SALVETAT-SUR-AGOUT**  
Place Compostelle 34330

La Salvetat, le lundi 26 septembre 2016

**Monsieur Thibault ESTADIEU**  
**Maire**  
**34330 LA SALVETAT SUR AGOUT**

à

**Objet :** Courrier aux Salvetoises, Salvetois et aux parents d'élèves concernant la polémique médiatique dans notre commune liée à la communauté des "ultra sixties"

Salvetoises, Salvetois

Suite aux articles parus ces derniers temps dans la presse, ainsi qu'aux diverses rumeurs plus ou moins fondées concernant la communauté dite des « ultra sixties », il convient d'apporter certaines précisions :

Tout d'abord, comme je l'ai déjà signifié à de nombreuses reprises, en République, chacun est libre de s'installer où bon lui semble. La communauté des « ultra sixties » s'est ainsi installée sur notre commune il y a environ un an et demi.

Cette communauté, constituée d'une vingtaine d'adultes et d'enfants en bas âge, n'a jamais pratiquée, à ma connaissance, de prosélytisme ni d'endoctrinement envers quiconque sur la commune.

Par ailleurs, les membres de cette communauté participent à la vie du village, avec une volonté d'intégration (courses chez les commerçants, paiement des diverses taxes et loyers, animations gratuites...)

L'emballage médiatique récent, provoqué et voulu par quelques troublemakers locaux et agitateurs de tous bords à des fins soit politiques, soit idéologiques, soit plus personnelles, ne doit pas faire oublier certains principes fondamentaux de tolérance.

L'école de la République est obligatoire à partir de l'âge de six ans, la scolarisation est une chance pour tous les enfants qui ont ainsi l'opportunité de s'ouvrir aux autres, de se faire leur propre idée de la société. La municipalité restera attentive à ce qu'aucune discrimination ne soit commise dans le cadre scolaire notamment, à l'encontre des enfants de cette communauté qui se trouvent au cœur d'une situation et de conflits qu'ils n'ont pas choisis. Une plainte circonstanciée sera systématiquement transmise par mes soins au procureur de la République en cas de manquement avéré à cette règle. L'école de la République doit rester ouverte à tous les enfants, quelle que soit l'appartenance religieuse, politique ou idéologique de leurs parents.



Téléphone : 04 67 97 61 47 – Télécopie : 04 67 97 52 81  
E-mail : [salvetat@hautlanguedoc.fr](mailto:salvetat@hautlanguedoc.fr)  
Site : [www.lasalvetatsuragout.com](http://www.lasalvetatsuragout.com)



Etre tolérant et ouvert d'esprit ne veut pas dire pour autant être dupe. Je n'adhère pas, ainsi que mon équipe municipale, aux thèses plus tendancieuses et discutables de la branche idéologique dénommée « les brigandes »...

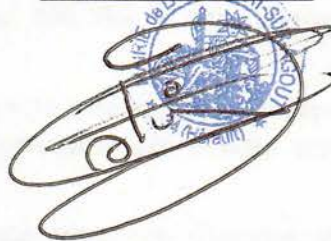
Une certaine vigilance s'impose donc, la tolérance n'excluant pas la vigilance, mais il est hors de question de faire la « chasse aux sorcières » contre des habitants de notre commune qui ne dérangent personne localement, en dehors de ceux qui ne partagent pas leur idéologie et font une fixation sur leur mode de vie. C'est le sens même de toute démocratie, la liberté de penser et la tolérance envers des personnes ou des communautés qui fonctionnent différemment, du moment qu'elles n'enfreignent pas la loi.

Si les limites sont un jour franchies sur notre commune, chaque citoyen peut saisir la justice. Si toutefois, des faits avérés se produisaient à l'encontre de nos concitoyens, la municipalité ne manquera pas, également, de saisir le Procureur de la République.

Sachez donc que notre équipe municipale s'en tiendra aux faits, particulièrement dans cette période préélectorale où les esprits s'échauffent rapidement par le biais de sites et blogs internet accompagnés d'articles de presse dont la teneur est avant tout de chercher le " scoop " et de faire le "buzz".

Salvetoises, Salvetois, préservons-nous des sirènes malsaines et semeuses d'inutiles zizanies. Préservons, au-delà de nos opinions personnelles, la démocratie apaisée de notre village, gage de notre survie dans ce monde agité.

LE MAIRE  
Thibault ESTADIEU



Copie : Mr le Préfet de l'Hérault

Mr le Sous-Préfet de l'Hérault

Mr le Président de Conseil Département

Mr le Député de la circonscription